

ODDO BHF- Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique

Période : 2025 / 2027

Dernière mise à jour : 05/11/2025

Introduction

Le présent document a été établi conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées, ainsi qu'aux décrets et arrêtés en vigueur (*décret n° 2019-768 et arrêté n° 2023-859*). Il a pour objectif de décrire la stratégie et les actions prévues par le groupe ODDO BHF pour rendre ses services numériques accessibles à toute personne, quel que soit son handicap, conformément à la loi européenne sur l'accessibilité.

Accessibilité numérique

L'accessibilité numérique vise à garantir l'accès universel à l'information et aux services numériques. Cela signifie que tout le monde, quelles que soient ses capacités physiques, sensorielles, cognitives ou technologiques, doit pouvoir utiliser les services numériques de manière indépendante, efficace et équitable. La Web Accessibility Initiative (WAI) est un programme géré par le W3C, une organisation internationale de normalisation du web. La mission de la WAI est d'élaborer des recommandations techniques, éducatives et méthodologiques en matière d'accessibilité. Elle est à l'origine des WCAG (*Web Content Accessibility Guidelines*), qui sont des recommandations internationales en matière d'accessibilité numérique.

Les règles d'accessibilité numérique reposent sur quatre principes :

- **Perceptible** : le contenu doit être perceptible par tous les sens disponibles. Cela nécessite des alternatives textuelles pour les images, une bonne structure sémantique et une lisibilité appropriée.
- **Utilisable** : les interfaces doivent être utilisables via différents modes d'interaction (*clavier, voix, toucher*), sans barrières techniques ou temporelles.
- **Compréhensible** : le contenu et les interfaces doivent être clairs, prévisibles et offrir une aide à la saisie et à la navigation.
- **Robuste** : le contenu doit être compatible avec le plus grand nombre possible d'agents utilisateurs et de technologies d'assistance actuelles et futures (*lecteurs d'écran, afficheurs braille, navigateurs spécialisés, etc.*).

Cadre juridique

Le RGAA (*Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité*) est le cadre réglementaire français qui définit les règles à suivre pour rendre les services numériques accessibles. Elle s'applique à tous les sites web, intranets, extranets, applications mobiles, progiciels et autres services numériques fournis par les organismes publics, les organismes chargés de missions de service public et les entreprises dépassant certains seuils de chiffre d'affaires (plus de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel).

Le RGAA vise à transposer les critères techniques des WCAG dans un langage opérationnel, vérifiable et adapté aux réalités des projets numériques. La version actuellement en vigueur (4.1.2) est alignée sur les WCAG 2.1 niveau AA. Le RGAA fournit également des méthodes de contrôle et des résultats attendus, facilitant ainsi les audits de conformité.

Ce référentiel est mis à jour par la DINUM (*Direction interministérielle du numérique*) afin de suivre l'évolution des normes du W3C et des technologies web. Il constitue donc le point de départ obligatoire pour toute entité soumise à l'article 47 de la loi n° 2005-102, ainsi que le référentiel pour l'audit et le reporting en France.

La BFSG (*Barrierefreiheitsstärkungsgesetz*) est le cadre réglementaire allemand qui définit les règles à suivre pour rendre les services numériques accessibles. Elle s'applique à tout le commerce en ligne, au matériel et aux logiciels, ainsi qu'aux services de transport de passagers et aux services bancaires suprarégionaux,

dépassant certains seuils de chiffre d'affaires (plus de dix salariés et un chiffre d'affaires annuel supérieur à 2 millions d'euros ou un total du bilan annuel supérieur à 2 millions d'euros). Comme la RGAA, la BFSG est basée sur les directives WCAG 2.1, mais une déclaration n'est pas obligatoire selon la réglementation.

Afin de nous conformer à ces lois et à la loi européenne sur l'accessibilité, nous mettrons en œuvre les directives RGAA d'ici 2030.

Politique d'engagement en matière d'accessibilité numérique

Objectifs généraux

ODDO BHF s'engage à garantir l'égalité d'accès à ses services numériques pour tous les utilisateurs. L'accessibilité numérique est un pilier de notre approche en matière d'inclusion et de responsabilité sociale. Notre ambition est de rendre progressivement tous nos services en ligne accessibles, conformément aux normes en vigueur.

Cet engagement se traduit par l'élaboration d'un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique associé à un plan d'action annuel, dans le but de favoriser la conformité au RGAA (*Référentiel général d'accessibilité pour l'administration*) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés. Ce schéma pluriannuel d'accessibilité sera mis à la disposition des utilisateurs. Ce document décrit l'approche et les mesures prises au sein du Groupe pour rendre progressivement accessibles ses sites web, son intranet et son extranet, ses applications mobiles et ses progiciels destinés aux clients et aux collaborateurs. ODDO BHF s'engage donc à former les différents types de collaborateurs concernés par l'accessibilité numérique et à intégrer l'accessibilité numérique dans le recrutement, le contrôle et le suivi des projets.

Gouvernance de l'accessibilité numérique

Conseiller en accessibilité numérique

L'accessibilité numérique d'ODDO BHF est gérée par un représentant désigné, qui occupe le poste de responsable de l'accessibilité numérique et peut être contacté à l'adresse suivante : accessibility@oddo-bhf.com.

Les missions du responsable de l'accessibilité comprennent la coordination des initiatives internes, la sensibilisation des équipes et l'identification des besoins en matière de formation et d'assistance, le suivi des travaux de mise en conformité et la mise à jour des exigences légales en matière d'affichage, la représentation de l'initiative auprès des parties prenantes et la veille réglementaire.

Comité de pilotage de l'EAA

L'accessibilité numérique étant une question multidisciplinaire, elle est supervisée par un comité de pilotage. Ce comité se réunit deux fois par an et comprend des personnes clés qui ont un impact sur l'accessibilité au sein du groupe ODDO BHF. L'objectif de ce comité est d'évaluer les progrès réalisés en matière de conformité à la réglementation et de planifier les améliorations suivantes afin d'atteindre un score d'accessibilité de 100%.

Ressources humaines et financières

Intégration des personnes handicapées

Nous soutenons le département des ressources humaines dans l'inclusion des personnes handicapées. Pour plus d'informations sur la politique d'ODDO BHF en matière de handicap, la version française est disponible [ici](#).

Budget annuel

Le budget annuel en matière d'accessibilité numérique est alloué pour répondre aux exigences de conformité en matière d'accessibilité des services d'ODDO BHF. Ce budget peut inclure des services d'audit, la formation des employés, des services de sous-traitance, le soutien à l'équipe, des outils, etc. Ce budget est demandé chaque année par le responsable de l'accessibilité numérique, en plus du budget informatique pour les audits des sites web.

Formation

ODDO BHF s'engage à mettre en place un plan de formation pluriannuel visant à développer une culture de l'accessibilité numérique au sein de toutes les équipes impliquées dans la conception, le développement, la gestion ou la distribution de services numériques. Le plan de formation est géré par le responsable de l'accessibilité numérique, le département des ressources humaines et les responsables techniques et de la conception.

Cette approche repose sur plusieurs niveaux de formation :

Sensibilisation générale

Tous les employés concernés doivent être sensibilisés aux défis de l'accessibilité numérique. Cette sensibilisation peut prendre la forme :

- Des modules d'apprentissage en ligne disponibles sur l'intranet du groupe,
- Une présentation d'une heure par un expert sur les principes généraux de l'accessibilité.

Formations spécialisées

Au-delà des initiatives de sensibilisation générale, ODDO BHF propose des formations spécialisées ciblées aux profils clés (*développeurs, concepteurs UX/UI, chefs de produit, chefs de projet, etc.*) dont les décisions et les pratiques ont un impact direct sur l'accessibilité de nos services numériques. L'accent est d'abord mis sur les profils techniques, puis les profils commerciaux seront formés.

Ces formations peuvent être dispensées sous différents formats : modules d'apprentissage en ligne, sessions en présentiel, documentation interne ou via des prestataires qualifiés en accessibilité numérique.

Ces formations approfondies s'adressent spécifiquement aux développeurs front-end, aux concepteurs UX/UI, aux architectes techniques, aux auditeurs internes et aux chefs de produit. Elles sont généralement animées par des experts certifiés en accessibilité numérique. L'objectif est de doter ces professionnels d'un haut niveau d'autonomie, leur permettant de devenir des champions internes de l'accessibilité au sein de leurs équipes respectives.

Plusieurs formations ont déjà été planifiées et réalisées (mentionnées dans le plan d'action) :

- Une formation en une session pour les profils UX/UI sur la conception d'interfaces et de contenus web accessibles.
- Une formation en deux sessions pour les chefs de projet et les responsables de projet sur la gestion de l'accessibilité.
- Une formation en trois sessions pour les responsables de l'assurance qualité sur l'évaluation de l'accessibilité.
- Une formation en cinq sessions pour les développeurs back-end, les développeurs front-end et les intégrateurs sur le développement de sites web et d'applications web accessibles.

Évaluation et suivi

Un système de suivi et d'évaluation des activités de formation a été mis en place. Il mesure :

- Le nombre de personnes formées par les entreprises
- La couverture de la main-d'œuvre cible
- Le développement des compétences à travers des enquêtes ou des jeux de rôle
- L'impact opérationnel de la formation sur des projets réels

ODDO BHF veille également à ce que le contenu des formations soit régulièrement mis à jour afin de refléter les évolutions des normes techniques, des pratiques et des exigences réglementaires, notamment dans le cadre du RGAA (*Référentiel général d'accessibilité pour l'administration*) et de la transposition de l'EAA (*European Accessibility Act*).

Le suivi des activités de formation est assuré par le responsable de l'accessibilité numérique et fait l'objet d'un rapport au comité de pilotage.

Conception et production

ODDO BHF vise à transformer son organisation opérationnelle afin de prendre en compte les exigences en matière d'accessibilité numérique dès que possible. Nous travaillons donc sur la formation et la responsabilisation afin que chaque service puisse produire des contenus et des services numériques accessibles.

Conformité des services

ODDO BHF possède plusieurs services en ligne. Il en existe trois types :

- Sites web publics : sites web ouverts au public, sans authentification requise
- Sites web clients : sites web nécessitant une authentification et accessibles aux utilisateurs extérieurs à l'organisation
- Sites web privés internes (*Intranet*) : sites web nécessitant une authentification et accessibles aux utilisateurs au sein de l'organisation

Le statut de conformité fait référence à la classification souhaitée par le RGAA :

- Non conforme : si le taux de conformité est inférieur à 50 % OU si le site n'a pas été audité
- Partiellement conforme : si le taux de conformité est compris entre 50 % et 99 %
- Entièrement conforme : si le taux de conformité est de 100 %

Compte tenu de l'ancienneté de certains services et des difficultés techniques liées à leur mise en conformité, seule leur non-conformité est indiquée dans l'attente de leur refonte ou de leur mise hors service.

Site web	Type	Statut de conformité	Date d'audit	Année des modifications
Private Wealth Management Germany	Site web client	Partiellement conforme	Décembre 2024 – janvier 2025	2026
Private Wealth Management France	Site web client	Partiellement conforme	Décembre 2024 – janvier 2025	2026
External Asset Management	Site web client	Partiellement conforme	Décembre 2024 – janvier 2025	2026
Individual Financial Advisor for Client	Site web client	Non conforme	Mars 2025 – avril 2025	2026
Individual Financial Advisor for Partners	Site web client	Non conforme	Mars 2025 – avril 2025	2026
Individual Financial Advisor for Stellium	Site web client	Non conforme	Mars 2025 – avril 2025	2026
Asset Servicing	Site web client	Partiellement conforme	Février 2025 – mars 2025	2026
Relationship Management for Bankers	Site web client	Non conforme	Février 2025 – mars 2025	2026
Securities	Site web client	Partiellement conforme	Février 2025 – mars 2025	2026
Metal Extranet	Site web client	Non conforme	Avril 2025 – mai 2025	2026
Atrium	Site web interne	Partiellement conforme	Avril 2025 – mai 2025	2026
Customer Relationship Management	Site web interne	Non conforme	Juin 2025	2026
Zembra	Site web interne	Partiellement conforme	Juin 2025	2026
Client Life Cycle	Site web interne	Non conforme	Juin 2025	2026

Plan d'action 2025-2028

Actions classées par type :

- Organisation interne
- Sensibilisation
- Formation (*prestataire de services*)
- Recrutement
- Outils
- Audit d'accessibilité
- Conformité
- Recrutement

Actions organisées selon le statut suivant :

- À planifier
- Prévu
- En cours
- Terminé

Type d'action	Détails	Statut
Plan d'action	Mettre en œuvre le plan 2024-2025	Terminé
Plan pluriannuel	Rédiger et publier une publication en ligne 2025-2026-2027	Terminé
Plan d'action	Mettre en œuvre le plan 2025-2026-2027	En cours
Organisation interne	Identifier un responsable de l'accessibilité	Terminé
Organisation interne	Former le responsable de l'accessibilité au niveau expert	À planifier pour 2025
Organisation interne	Mettre en place un comité de pilotage pour le groupe	Terminé
Audit d'accessibilité	Réaliser des audits sur 16 sites web clients prioritaires	Terminé
Audit d'accessibilité	Réaliser des audits sur les sites Web publics	En cours pour 2025
Audit d'accessibilité	Réaliser des audits sur les e-mails envoyés aux abonnés	À planifier pour 2025
Audit d'accessibilité	Réaliser l'audit annuel	Planifier pour 2026
Conformité	Publier les déclarations d'accessibilité	Terminé
Audit d'accessibilité	Réaliser des audits sur les documents envoyés aux clients	À prévoir pour 2025
Conformité	Créer une adresse e-mail pour recueillir les commentaires des utilisateurs	Terminé
Conformité	Mettre en œuvre des mesures pour corriger les non-conformités identifiées lors des audits	À planifier pour 2026/27
Sensibilisation (<i>fournisseur</i>)	Mener la 1 ^{ère} campagne de sensibilisation du groupe sur l'EAA	Terminé
Sensibilisation (<i>fournisseur</i>)	Réaliser la deuxième campagne de sensibilisation collective sur l'EAA	À planifier pour 2026
Formation (<i>prestataire</i>)	Réaliser la 1 ^{ère} session de formation pour les développeurs	Terminé

Formation (<i>prestataire</i>)	Organiser la deuxième session de formation pour les développeurs	En cours
Formation (<i>prestataire</i>)	Organiser la session de formation pour les analystes qualité	À planifier pour 2025/26
Formation (<i>prestataire</i>)	Organiser la session de formation pour les analystes commerciaux	À planifier pour 2025/26
Formation (<i>prestataire</i>)	Organiser la session de formation pour les managers	À planifier pour 2025/26
Outils	Mettre en œuvre le design system (<i>intégration de l'accessibilité à la source</i>) « accessible dès la conception »	En cours pour 2025/26/27
Outils (<i>fournisseur</i>)	Identifier un outil d'audit et de test spécifique	En cours
Outils (<i>fournisseur</i>)	Mettre en œuvre un outil spécifique d'audit et de test	À planifier
Recrutement	Maintenir et adapter les services destinés aux personnes handicapées	En cours